



36^{ème} assemblée de l'ASTAV - 25.01.2019 - Vionnaz

L'assemblée générale débute par un mot de bienvenue de Mr Yoann Fort président de l'ASTAV aux différentes personnalités et membres présents dans la salle.

Mot du président :

« Madame Valérie Bressoud Guérin (vice-présidente et conseillère culture et tourisme de la commune de Vionnaz), Madame la présidente Katy Goirand (présidente de la troupe Vionn'attitude), Monsieur Michel Préperier (délégué FSSTA pour le Valais), chers présidents de troupe, chers membres, chers amis, au nom de mon comité, je vous souhaite la bienvenue et remercie d'ores et déjà la présidente de la troupe du théâtre de Vionnaz ainsi que tous ses membres, qui nous accueillent en ce lieu.

Avant d'ouvrir officiellement cette 36^{ème} assemblée, Je cède la parole à Mme Katy Goirand pour le mot d'accueil de la troupe organisatrice de cette AG et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour la remercier pour le repas qui nous sera proposée à l'issue de cette assemblée.

Mot de bienvenue de la troupe Vionn'attitude :

Madame Katy Goirand salue l'assemblée et souhaite aux différentes personnes présentes, la bienvenue dans cette salle du centre scolaire des Fontanies, elle se réjouit au nom de la troupe d'accueillir cette 36^{ème} AG de l'ASTAV, elle donne quelques informations sur le déroulement de cette assemblée et du repas composé de plats valaisans, salades et desserts maisons tout ceci accompagné de 2 vins du cru un blanc et un rouge (maison Beltrami) qui suivra.

Elle relève le caractère convivial et amical de cette soirée et remercie la commune qui a offert le verre de vin de l'apéritif servi avant l'assemblée.

Mr Yoann Fort la remercie et passe la parole à Madame Bressoud Guérin, représentant les autorités communales de Vionnaz.

Mot de la conseillère communale à la culture :

Mme Bressoud Guérin remercie l'ASTAV pour sa venue dans cette commune atypique qu'est Vionnaz et nous la présente en regrettant que notre venue soit nocturne :

En effet, le territoire communal s'étend sur 2099 hectares. Il jouxte les communes de Collombey-Muraz et Vouvry ainsi que la France sur environ 5 kilomètres, notamment à son point culminant, la Tour de Don (1998m).



Le village de Vionnaz est construit sur le cône de déjection du torrent de la Greffaz. Sur le coteau, le voyageur découvrira avec étonnement des hameaux qui ont pour nom : Beffeux, Bonne-Année, Le Chêne, Les Crosats.

Les villages de Mayen, Revereulaz et Torgon sont entourés de zones chalets aux noms qui fleurent bon "le terroir": le Planchamp, les Nez, la Cheurgne, Plan-la-Djeu, etc...

Quant au secteur bâti de la Jorette, il est implanté au pied des pistes de ski. Il est entouré de forêts et d'alpages qui procurent le repos et le délasserment et il constitue la première porte valaisanne de l'important domaine skiable des Portes-du-Soleil.

Commune qui s'étend de la plaine à la montagne, elle compte 2700 habitants et une activité sportive et culturelle riche avec ses 25 sociétés dont la troupe de théâtre active depuis 12 années et son mouvement jeunesse.

Mme termine sa présentation en remerciant la présidente de Vionn'attitude pour son implication communale, sa gestion de bibliothèque municipale et nous souhaite une agréable assemblée et une belle soirée emprunte de partage et d'échanges.

Ordre du jour :

Aucunes remarques concernant l'ordre du jour ne sont formulées et celui-ci est accepté à l'unanimité à main levée par l'assemblée.

Nous passons au point 1 de cet ordre :

1.CONTRÔLE DES PRESENCES - effectué par Jérôme Clerc

Comme à son habitude, une liste des présences nominative tourne est sera signée par les personnes présentes dans l'assemblée. Le secrétaire relève la difficile tâche des inscriptions avec le non-respect des délais et les inscriptions de dernière minute associées aux désistements.

Le secrétaire propose que l'envoi des convocations se fasse par mail, cette demande est acceptée par l'assemblée.

19 troupes sont présentes : La Comédillienne - La compagnie Zoé - Edelweiss Loisirs - Les Tréteaux du Parvis - Lè Tärkess - Le Moulin de Sarrayer - Les Amateurs Associés - ArtYfYce - Atelier théâtre de Bagnes - TOC'ART - La Combédie - Le Grime - Le Masque - Le Théâtre de la Grappe - le Théâtre du Rovra - le Théâtre Catharsis - Les Arlequins - Les Tréteaux du Bourg - Vionna'ttitude.



15 troupes excusées : Le Théâtre du Rovra - La DinoTroupe - Cercle théâtral de Chippis - Théâtre le Vieux Mazot - Théâtre du Mim'...osa - l'Art Bacouni - Le théâtre du Grü - Les Cabotins - Troupe Silex Forum - ALIV - Groupe théâtral de Sallins - Théâtre de Merdesson - Les Vilains Bonzhommes – Théâtre Le Dé – Théâtre des Collines.

3 troupes absentes : Troupe Nos Loisirs – Les compagnons de la Navizence - La compagnie de théâtre Mot à Mot.

Invités présents :

Mr Michel Préperier, Délégué FSSTA Valais

Invités excusés :

Mme la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten

Mr Jacques Cordonnier, chef du département de la culture

Mme Astuto Laubscher Natacha, présidente FSSTA

Mr Pascal Chevrier, délégué FSSTA Valais

Mme Françoise Rouge

Invités absents : Rhône FM

2.LECTURE DU PROCES-VERBAL DE L'AG 2016

Chaque troupe a reçu le PV par courrier et il est disponible toute l'année sur le site internet de l'association.

Une erreur est modifiée par le secrétaire en rapport avec l'annonce de charges à 8749.- et non 10960.95.

Nous passons au point suivant de l'ordre du jour :

3.RAPPORT DU PRESIDENT

Première année...

Première année de présidence pour votre serviteur avec une prise en main des rennes de cette association...

Je parle bien de prendre les rennes, pour ne pas dire « corde », puisque, vous le savez comme moi, ce terme est à proscrire de la scène d'un théâtre.

Pourtant, ma première année à la présidence est à mettre sous le thème du lien.

Un lien d'abord avec la précédente présidence. Je me suis instruit auprès de ses bons offices pour reprendre une association qu'elle a laissée en excellente santé.



Un lien ensuite avec les membres de mon comité, composé d'anciens, tout en culture et en bienveillance, merci à Jérôme, Eric, Léo et Sébastien, mais aussi avec l'arrivée d'une énergie douce, fraîche et toute autant bienveillante en la personne de Valérie que je remercie également.

Un lien, de plus, avec vous, chères troupes qui avez œuvré cette année encore pour faire vivre notre art à travers tout le canton. Et je puis dire avec une certitude intarissable que je suis fier de vous. Les troupes valaisannes se portent bien dans l'ensemble et puisque l'on parle de lien, je remarque qu'elles sont justement le lien entre les membres d'une communauté, d'un village, un lien entre générations et entre personnes qui, de prime abord, n'ont pas grand-chose en commun. Merci donc à vous, chers membres de troupes d'avoir pris de votre temps pour animer cette vie locale si importante au lien social.

Enfin, pour moi, cette première année a été la possibilité de faire un lien entre cette association et mes idées d'évolution. L'ASTAV est un gros bateau qu'il faut manœuvrer avec bienveillance et confiance. Le fait que nous ayons plus de 35 années d'expérience montre bien que nous avons beaucoup traversé d'océans tumultueux, de mers de tranquillité et de plans d'eau parfois asséchés... Tout cela alimenté par les larmes d'émotion que peuvent apporter les spectacles que vous produisez.

Vous vous demandez certainement où est-ce que je veux en venir avec ces idées de liens, de bateau et de mer... Je voulais simplement vous dire que, comme capitaine de cette ASTAV, je ne vous considère pas comme des moussaillons... Mais bien tout autant de capitaine qui m'ont déjà apporté beaucoup d'expérience. Ce lien que nous avons pu commencer à tisser est très important pour moi.

Le cours de Finhaut qui a regroupé cette année une trentaine de participants est la preuve que cela répond à un besoin et une envie, notre site web qui a été remodelé et qui est utilisé comme vitrine par vos troupes est un autre exemple de ce que nous pouvons faire à notre échelle pour vous.

Mais, rappelez-vous que l'ASTAV est à votre service et que notre évolution, les idées que nous pourrions développer sont à aller chercher auprès de vous ! Si vous avez des envies, que ce soit des formations continues, des besoins de ressource ou de facilité d'accès à des ressources, ou encore des nécessités particulières, n'hésitez pas ! L'expérience, le réalisme et l'imagination de mon comité pourront certainement vous aider.

Vous verrez par exemple, que notre assemblée générale contient des informations utiles pour vos démarches administratives et c'est aussi, je crois, lors de ces assemblées que les messages aux troupes doivent se faire.

En d'autres termes, chers membres de société de théâtre, je tiens à vous dire merci pour la confiance qui m'a été donnée l'année passée et je suis fier d'avoir pu prendre mes marques. Je me sens prêt et d'attaque pour avancer avec vous, vers l'évolution du théâtre en Valais en accord avant tout avec vous et vos besoins. Merci à toutes et à tous et d'ores et déjà, une très bonne soirée !



4. Lecture des comptes - effectuée par Valérie Besson

Pour l'année 2018, les charges représentent un total de 12041.95 et se divisent comme suit :

COMPTES DE RESULTAT

PRODUITS

	2018
Cotisations troupes	3'800.00
Participation cours Finhaut	1'585.00
Subventions Etat du Valais	1'000.00
Subventions FSSTA	4'802.00
Produits exercice précédent	25.00
TOTAL PRODUITS	11'212.00

CHARGES

	2018
Subvention cours junior	0.00
Frais cours Finhaut	6'448.95
Frais informatique	569.00
Cotisations FSSTA et autres	250.00
Frais séance membres	246.50
Frais comité	170.00
Frais d'AG	1'626.75
Frais bancaires	142.75
Charges extraordinaires/année précédente	2'588.00
TOTAL CHARGES	12'041.95

Perte 2018 -829.95

ACTIFS

	31.12.2018
Caisse	0.00
Compte courants BCVs	24'173.95
Débiteurs/actifs transitoires	8'402.00
TOTAL ACTIFS	32'575.95

PASSIFS

	31.12.2018
Passifs transitoires	260.00
Capital propre	33'254.90
Bénéfice reporté / Perte reportée	-109.00
Perte 2018	-829.95
TOTAL PASSIFS	32'575.95

Le bouclage au 31.12.2017 révèle une fortune de **32575.95** et une perte dans l'exercice de **829.95.-**



5. Rapport des vérificateurs des comptes :

Parole est donnée à un membre de l'assemblée en l'absence des 2 vérificateurs de compte.

Monsieur Jean-Louis Lagoute (membre du théâtre Le Masque) salue l'assistance et fait lecture du rapport des vérificateurs :

Celui-ci relève l'excellente tenue des comptes et suite au contrôle effectué par Lucienne Farquet et Tristan Pitteloud demandant à l'assemblée d'en donner décharge au comité.

Le président en prend note, remercie l'orateur et demande à l'assemblée son approbation, les comptes sont approuvés par acclamation



S — T — A — V
Association des
sociétés de théâtre amateur
Valaisan

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Assemblée générale de l'ASTAV du 25 janvier 2019 à Vionnaz

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels 2018 de l'ASTAV.

L'état de la fortune présente un avoir de

Fr. 32'575.95

et le résultat de l'exercice se solde avec un déficit de **Fr. 829.95.**

Il concorde avec les pièces fournies.

La comptabilité est conforme. Nous vous proposons donc d'approuver les comptes et de donner décharge avec remerciements à la caissière Mme Valérie Besson.

Nous remercions également le comité de l'ASTAV pour le travail accompli tout au long de l'année 2018.

Sion, le 12 janvier 2019

L'Art Bacouni Vex Tristan Pitteloud	Troupe du Masque Martigny Lucienne Farquet
---	--







6. Nomination des vérificateurs de compte :

Le Président remercie les vérificateurs pour leur disponibilité.

Selon les statuts, Lucienne Farquet ayant officié durant 2 périodes, elle doit être remplacé.

Mr Didier Caloz de la compagnie Zoé se propose pour les 2 prochaines années.

Sont donc nommés pour la prochaine période : Tristan Pitteloud et Didier Caloz.

Le président demande d'accepter leur nomination par applaudissement, ce qui est fait dans la foulée.

7. Admissions, démissions, radiations

Une demande d'admission doit encore être finalisée et sera annoncée lors de notre prochaine AG – les compagnons de la Dranse de Liddes seraient intéressés à nous rejoindre

Pas de démission cette année, a noté que **le cercle théâtral d'Hérémente** n'avait pas été annoncé lors de la précédente AG et sont démissionnaire

L'ASTAV compte à ce jour 37 troupes membres.

8. Cours ASTAV/FSSTA Finhaut : présentés Éric Fauchère

Un week-end théâtral riche en émotions pour ces 18ème cours de l'ASTAV, avec la participation de plus d'une trentaine de membres de différentes troupes valaisannes et romandes.

Les participants ont tous pu apprécier la qualité des cours dans un cadre idyllique et bien adapté à la pratique de notre art.

Votre comité, emmené par son nouveau président, s'est mis au service des participants et des professeurs pour que les services demeurent à la hauteur et que ce petit monde reparte émerveillés après ces deux jours passés dans ce petit coin de paradis.

Pour notre 19ème édition, le comité vous proposera 4-5 cours qui restent à définir mais qui resteront un mélange entre pratique et technique.

Si une demande particulière émanant d'une troupe nous parvient, c'est avec plaisir que nous la mettrons en place, dans la mesure du possible.

La prochaine édition se déroulera en date du 31 aout et 1er septembre 2019



9. SITE INTERNET : présenté par Yoann Fort – Léo Volluz (webmaster) étant excusé

Les objectifs de l'ASTAV concernant son site internet pour l'année 2018 étaient :

- La poursuite de l'exploitation du site et son amélioration dans une perspective qualité pour les troupes de l'association.

Cet objectif a été +/- atteint, le site internet est fonctionnel, son utilisation est facile et le système de réservation modulable selon vos besoins mais encore trop peu exploité.

Le formulaire pour annonce de spectacle est utilisé mais pourrait l'être encore plus !

Léo Volluz, webmaster engagé et réactif à vos demandes ou vos remarques à l'adresse : bug@astav.ch

Les remarques faites par l'assemblée sont les suivantes :

- Un lien de type bouton plus visible pour l'annonce de spectacle.
- Installer un captcha pour éviter le parasitage par des robots.
- La possibilité d'accès aux réservation pour gérer directement la capacité de la salle en direct ?
- La possibilité de payer et d'imprimer des billets de spectacles ?

10 Rhône Fm : présenté par Jérôme Clerc – Françoise Rouge étant excusée

Françoise explique que l'aventure avec ce média régional continue et même s'intensifie !

L'émission « l'Expresso » une rubrique de 3 minutes est proposée chaque semaine le vendredi aux auditeurs et animée par Frédéric Gamez et Françoise Rouge.

Françoise Rouge est consultante pour l'ASTAV auprès de la radio et se charge de parler de vous, de votre actualité ou tout autre sujet théâtrale et ce depuis plusieurs mois.

Il demeure difficile d'animer cette rubrique sans votre soutien alors Françoise a besoin de vous et de votre participation en direct par téléphone depuis un poste fixe (maximum 1minute30)

N'hésitez pas à prendre contact par mail avec Françoise Rouge pour lui transmettre vos infos et **un numéro de téléphone pour vous contacter** pour une explication des modalités, du déroulement de la rubrique et un recueil d'informations complémentaires.

Coordonnées de Françoise : francoise.rouge@netplus.ch



11. SSA – demande de droit et adaptation : Magali Meylan

Magali Meylan qui travaille à la SSA (société suisse des auteurs) et s'occupe du département scène a accepté notre invitation pour nous parler de la thématique de l'adaptation de pièces et les demandes de droits d'auteur.

L'objectif étant de balayer les idées reçues et de répondre à nos questions.

Magali Meylan se présente comme une partenaire, elle adore le théâtre amateur et est disponible par mail ou téléphone (réponse dans les 24 à 48 heures pour vos mails envoyés).

Coordonnées de Magali Meylan : Magali.MEYLAN@ssa.ch

Magali Meylan fait les recommandations suivantes :

- NE JAMAIS PARTIR SUR UN PROJET SANS LE « OUI » A UNE DEMANDE DE DROIT
- Une adaptation doit faire obligatoirement l'objet d'une demande sauf si cas particuliers (à discuter avec la SSA).
- Une liste des exclusivités est disponible auprès de Magali Meylan et réactualisée chaque moi et la réponse est rapide.
- Si une troupe obtient les droits – pas de retour en arrière possible même si exclusivité tombe après.
- Exemple : si les droits sont bloqués jusqu'en 2021, une demande peut être effectuée pour 2022 et acceptée.

Les conséquences d'un non-respect des règles en matière de droit peuvent être :

- Amende à l'ayant droit pouvant aller jusqu'à 1000.-/ représentation
- Dépôt d'une plainte pénale
- Des frais engagés pour rien et a perte (location de salle, imprimerie,)

Formulaire demande de droit se trouve sur le site internet : www.ssa.ch

Pour terminer la différence entre un statut amateur ou professionnel et la question du défraiement !

12. FSSTA : Michel Préperier (délégué FSSTA Valais)

Plusieurs manifestations soutenues par la FSSTA se sont déroulées en 2018 :

- **Biennale Suisse du Théâtre amateur les 1^{er} et 2 septembre 2018 à Eglisau (ZH)**
avec la présence de la troupe Catharsis



- **Festival de Chisaz à Crissier du 26 septembre au 20 septembre 2018** a dû noter le décès de son président **Jean-Daniel Duruy**, remplacé en urgence par **Michel Préperier**
Le Valais a été représenté par Catharsis « la gueule de l'emploi ».
Le Valais n'est jamais assez représenté alors tenté l'aventure et inscrivez-vous !
- **Les 6^{ème} rencontres théâtrales de Miège du 8 au 11 novembre 2018** avec la présence de Catharsis
- **Le Grand prix de la FSSTA les 18 et 19 mai 2018 à Crissier**

A noter que la présidente de la FSSTA et le second délégué Valaisan faisant partie du jury itinérant pour le grand prix, ils ne peuvent être présents à cette assemblée générale.

Plusieurs manifestations soutenues par la FSSTA se dérouleront en 2019 :

- **Le prix FFSTA – inscriptions possibles jusqu'au 1^{er} avril 2019 via le site internet – les sélections du 1^{er} septembre 2018 au 11 mai 2019 – Finale à Colombier le 21 et 22 juin 2019**
- **AG de la FSSTA à Lausanne le 26 avril 2019 à 19h30**
- **Le festival « la Tour - en - scène » est annulé à cause de la fête de vigneron**
- **La Biennale 2020 en Valais ?** Des infos suivront dès que possible !

Vous pouvez retrouver d'autres infos sur le site internet de fédération suisse : www.fssta.ch

13. Divers

Les annonces de spectacles

Différentes annonces ont été faites en fin d'assemblée, que vous retrouverez sur le site internet de l'ASTAV ou de la FSSTA.

Prochaine assemblée générale sera organisée

Le 31 janvier 2020 par la troupe du Moulin de Sarreyer